

DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 18 mars 2011

LES ÉLÈVES FRANCOPHONES APPRENNENT EN SALLE DE CLASSE AU SUJET DE LEURS DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

Les 18 et 21 mars, plus de 110 élèves qui fréquentent les écoles francophones de Regina, St-Isidore de Bellevue et Saskatoon seront les premiers à profiter d'un accord entre le ministère des Relations et de la Sécurité en milieu de travail et l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). Cet accord vise à introduire dans leurs salles de classe l'information au sujet du cours du Certificat de préparation des jeunes travailleurs.

Grâce au programme d'emploi *Action Emploi SK*, administré par l'ACF, des animateurs feront une présentation PowerPoint et présenteront aux élèves du niveau secondaire des écoles francophones d'autre documentation relative au certificat.

« Offrir un accès facile à ce matériel didactique dans les deux langues officielles est synonyme de l'engagement du Ministère visant à fournir aux divers intervenants de l'information accessible, précise et fiable », a déclaré le ministre des Relations et de la Sécurité en milieu de travail Don Morgan. « Toute jeune personne doit pouvoir obtenir ces renseignements précieux. »

Les représentants d'*Action Emploi SK* se rendront aux autres écoles francophones en Saskatchewan au cours de l'année scolaire. Les écoles d'immersion de la province qui souhaitent accueillir un facilitateur pour présenter le cours dans leurs salles de classe n'ont qu'à communiquer avec l'ACF en composant le 306-625-3202.

« À l'heure actuelle, près de 300 élèves de 14 et 15 ans fréquentent les écoles francophones dans l'ensemble de la Saskatchewan », a affirmé le président de l'ACF, M. Paul Heppelle. « C'est très important pour nous que ce cours leur soit offert en français afin de démontrer aux élèves qu'il est possible de parler français à l'extérieur du contexte des travaux scolaires et que la langue française sert dans un contexte plus général, tel que l'obtention de ce certificat. »

Les trois modules du cours, ainsi que la documentation d'information sont accessibles en ligne à la fois en français et en anglais. La copie papier de l'examen en français et en anglais est offerte sur demande.

Le ministère des Relations et de la Sécurité en milieu de travail a élaboré le cours du Certificat de préparation des jeunes travailleurs en application du règlement sur l'âge minimum à l'emploi, intitulé *Minimum Age of Employment*, qui oblige les jeunes de 14 et 15 ans à obtenir le certificat avant d'entrer sur le marché du travail.

Pour avoir accès à la version en français du cours du Certificat de préparation des jeunes travailleurs, veuillez visiter le <http://www.aeei.gov.sk.ca/certificat-jeune-travailleur>. Pour

demander une copie papier de l'examen, adressez-vous à la Division des normes du travail, en composant le 1-800-667-1783.

-30-

Renseignements :

Jennifer Veri
Ministère des Relations et de la Sécurité en milieu de travail
Téléphone : 306-787-1331

Marc Masson
Directeur des communications
Assemblée communautaire fransaskoise
Téléphone : 306-924-8532